

Pour le trentième anniversaire de son existence, la fête du bois renoue avec un de ses fondamentaux **LE CONCOURS DE BÛCHERONS** avec trois innovations :

- un concours ouvert exclusivement aux bûcherons amateurs et limité à 9 concurrents,
- un concours comportant :
 - quatre épreuves individuelles
 - rondelles panier : le concurrent doit scier une à une les rondelles dans un billon posé à la verticale et les poser dans un panier situé à deux mètres,
 - fabrication d'une mortaise : le concurrent doit découper six rondelles, les entailler verticalement, en conservant une tranche verticale de 5 cm d'épaisseur,
 - rondelles empilées : le concurrent doit empiler les rondelles une à une, l'une au-dessus de l'autre, avec pour seul contact la tronçonneuse et la coupe doit être faite en une seule fois,
 - rondelles calibrées : le concurrent doit couper des rondelles de la plus petite épaisseur possible. Les rondelles seront passées dans des gabarits de 1 et 2 cm.
 - une épreuve collective par équipe de 3 concurrents (les équipes sont tirées au sort le matin) : l'enstérage qui consiste à façonner un stère de bois :
 - Épreuve 1 la coupe : toutes les bûches doivent impérativement mesurer entre 45 et 55 cm de longueur,
 - Épreuve 2 Le fendage : tout morceau de bois dont le diamètre dépasse 30 cm doit être fendu en quatre quartiers,
 - Épreuve 3 L'empilage

Chaque concurrent devra se présenter à 9h30 sur le site avec sa tenue de sécurité et son matériel.

Le détail complet du règlement de ce concours peut être consulté sur le site internet de l'association : www.lafeteduboisurcel.fr

Inscription obligatoire dès à présent et règlement d'une caution de 20€ à l'inscription, celle-ci sera remboursée le jour du concours.

Ce concours est doté des récompenses suivantes :

1^{er} prix : 250€

2^e prix : 200€

3^e prix : 150€

4^e prix : 100€

50€ pour les autres concurrents.

Bienvenue à tous pour passer une journée mémorable de compétition.

Contact

Jean-Louis Bourlet 06 31 76 75 67/jean-louis.bourlet@wanadoo.fr